

FONCIERE R-PARIS
Société en commandite par actions
au capital de 15 003 160 €
Siège social : 2 rue Dupont des Loges et 1 rue Sédillot – 75007 PARIS
445 750 565 R.C.S. PARIS

Paris, le 25 octobre 2010

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES COMMANDITAIRES DU
30 NOVEMBRE 2010**

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Foncière R-Paris (la « **Société** ») se tiendra le mardi 30 novembre 2010 à 15 heures au siège social de la Société, à l'adresse suivante : 2, rue Dupont des Loges et 1, rue Sédillot, 75007 Paris.

L'avis de réunion contenant notamment l'ordre du jour et le projet de texte des résolutions qui seront présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire a été publié ce jour au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires n°128 (<http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo/>) et est également disponible sur le site internet de la Société (<http://www.fonciere-r-paris.com/>).

Les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce seront tenus à la disposition des associés commanditaires au siège social de la Société (2, rue Dupont des Loges et 1, rue Sédillot, 75007 Paris) dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires applicables au plus tard à compter de la publication de l'avis de convocation au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires.

Les associés commanditaires pourront également demander l'envoi desdits documents et renseignements dans les délais visés à l'article R. 225-88 du Code de commerce :

- pour les associés inscrits au nominatif dans le registre principal tenu par la Société Générale, auprès de Société Générale, service des assemblées, 32 rue du Champ de Tir, BP 81236, 44312 Nantes, Cedex 03 ;
- pour les associés au porteur, soit auprès de l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de leurs titres, soit à condition de joindre à leur demande une attestation de participation délivrée par leur intermédiaire financier, directement auprès de Société Générale, à l'adresse ci-dessus.

Tous les documents préparatoires à l'Assemblée Générale Ordinaire seront communiqués aux associés commanditaires conformément aux dispositions légales ou réglementaires en vigueur ou mis à leur disposition, à compter de la publication de l'avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social de la Société (2, rue Dupont des Loges et 1, rue Sédillot, 75007 Paris) ou sur le site internet de la Société (<http://www.fonciere-r-paris.com/>).

Les documents prévus à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce seront accessibles sur le site internet de la Société à compter du vingt et unième jour précédant l'Assemblée Générale Ordinaire (soit à compter du mardi 9 novembre 2010).

Contact :

Katia Wegerak
Foncière R-Paris
2, rue Dupont des Loges et 1, rue Sédillot - 75007 Paris
Tél. 01 42 44 24 54